



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI,
À S. E. Mme CHITRA NARAYANAN,
NOUVEL AMBASSADEUR DE L'INDE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Vendredi 29 mai 2009

Madame l'ambassadeur,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui et d'accepter les Lettres qui vous accréditent en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Inde près le Saint-Siège. En vous remerciant pour les aimables paroles que vous m'avez adressées en votre nom et au nom du gouvernement, je vous prie de bien vouloir transmettre en retour mes salutations respectueuses à S.E. Mme Pratibha Patil, président de la République, et au premier ministre réélu, S.E. M. Manmohan Singh, les assurant de mes prières pour leur bien-être et pour celui de tout le peuple d'Inde.

L'Inde est une terre fertile à la sagesse antique. Son peuple, représentant de nombreuses religions et cultures différentes, est sensible au besoin de conscience de soi, d'intégrité et de coexistence harmonieuse avec son prochain, pour le bien-être personnel et social général. L'immense variété présente au sein de vos frontières ouvre de vastes possibilités de dialogue entre les philosophies et les traditions religieuses, occupées à étudier les questions les plus profondes de la vie. Cultiver ce dialogue non seulement enrichit votre nation, mais sert d'exemple aux autres pays en Asie, et même dans le monde entier.

En dépit des difficultés économiques auxquelles doit faire face actuellement la communauté mondiale tout entière, l'Inde a accompli des progrès économiques remarquables au cours des dernières années. D'autres nations se sont inspirées du zèle, de l'ingéniosité et de la clairvoyance qui ont contribué à la croissance de votre pays. Une plus grande prospérité exige également une vigilance accrue, afin d'assurer que les pauvres soient protégés contre l'exploitation de

mécanismes économiques incontrôlés, qui tendent souvent à ne profiter qu'à une petite élite. C'est la raison qui explique l'ambitieux programme d'emplois dans le secteur agricole de votre pays, qui a été mis en place pour aider les personnes défavorisées - en particulier les populations rurales pauvres - à gagner de quoi vivre en participant à des projets de construction et d'autres initiatives de coopération. Des programmes tels que celui-ci démontrent que le travail n'est jamais un simple produit, mais une activité humaine spécifique. Ils doivent donc être menés d'une façon qui promeuve la dignité humaine et rejette toute tentation de favoritisme, de corruption ou de fraude.

Le principe de subsidiarité revêt une valeur particulière à cet égard. Une société qui permet à des organismes subordonnés de mener leurs propres activités encourage les citoyens à participer de façon active à l'édification du bien commun, en se plaçant au service des autres et en s'engageant à résoudre les différends de façon juste et pacifique. Le principe de subsidiarité présuppose et encourage à la fois la responsabilité individuelle, en invitant tous les membres de la société à rechercher le bien des autres comme le leur. Si les structures bureaucratiques sont nécessaires, il faut toujours se rappeler que les différents niveaux de gouvernement - national, régional et local - visent au service des citoyens, car ils sont eux-mêmes administrés par les citoyens.

Les systèmes démocratiques de gouvernement doivent être contrôlés par une vaste participation sociale. Ayant récemment tenu une série d'élections nationales importantes, l'Inde a montré au monde que ce processus démocratique fondamental est non seulement possible, mais peut être conduit dans un climat de civilité et de paix. Alors que les nouveaux élus doivent faire face aux défis qui se présentent à eux, je suis certain que le même esprit de coopération patiente prévaudra, les soutenant dans leur responsabilité importante de préparer des projets de lois et de débattre des politiques sociales. Puissent-ils être prêts à subordonner les intérêts particuliers en les plaçant dans le contexte plus large du bien commun, qui est un objectif essentiel et indispensable de l'autorité politique (cf. *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, n. 409).

Madame l'ambassadeur, en tant que Pasteur suprême de l'Eglise catholique, je m'unis aux responsables religieux et de gouvernement dans le monde, qui partagent le désir commun que tous les membres de la famille humaine jouissent de la liberté de pratiquer la religion et de s'engager dans la vie civile, sans craindre des répercussions négatives en raison de leurs croyances. Je ne peux donc manquer d'exprimer ma profonde préoccupation pour les chrétiens qui ont été victimes d'explosions de violence dans certaines régions à l'intérieur de vos frontières. Aujourd'hui, j'ai l'occasion d'exprimer ma satisfaction pour les efforts de votre pays à l'égard des plus démunis, leur offrant un abri et une assistance, un secours et des possibilités de réinsertion, ainsi que pour les mesures prises en vue de mener des enquêtes criminelles et tenir des procès judiciaires justes pour résoudre ces problèmes. J'appelle chacun à faire preuve de respect pour la dignité humaine, en rejetant la haine et en renonçant à la violence sous toutes ses formes.

Pour sa part, l'Eglise catholique qui est dans votre pays continuera à apporter sa contribution en promouvant la paix, l'harmonie et la réconciliation entre les fidèles de toutes les religions, en

particulier à travers l'éducation et la formation aux vertus de la justice, de la tolérance et de la charité. En effet, il s'agit là de l'objectif intrinsèque à toutes les formes authentiques d'éducation, étant donné que - conformément à la dignité de la personne humaine et au devoir de tous les hommes et femmes à vivre en communauté - elles visent à cultiver les vertus morales et à préparer les jeunes à assumer leurs responsabilités sociales avec une sensibilité aiguë pour ce qui est bon, juste et noble.

Madame l'ambassadeur, tandis que vous prenez vos fonctions au sein de la communauté diplomatique accréditée près le Saint-Siège, je vous adresse mes meilleurs vœux pour le succès de votre haute mission. Je vous assure de la disponibilité des divers bureaux et dicastères de la Curie romaine. Sur vous et sur le bien-aimé peuple indien, j'invoque une abondance de Bénédiction.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.23 p.8.*

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana